

MADVERTISE  
Société anonyme  
au capital de 1 003 991,20 €  
Siège social : 56, rue de Billancourt  
92100 Boulogne-Billancourt  
RCS Nanterre 447 922 972

---

**RAPPORT DE GESTION**

**(Gestion de la Société et du groupe**

**Les résolutions que nous vous soumettons à titre extraordinaire sont présentées dans un rapport distinct)**

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

---

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Environnement – Analyse de l'évolution des affaires de la Société et du groupe –Faits marquants de l'exercice clos le 31/12/2016.</b>	<b>4</b>
<b>2. Examen des comptes sociaux</b>	<b>5</b>
2.1. Bilan	5
2.2. Résultats économiques et financiers	5
2.2.1. Produit d'exploitation	5
2.2.2. Charges générales d'exploitation	6
2.2.3. Amortissements et dépréciations	6
2.2.4. Résultat brut d'exploitation	6
2.2.5. Coût du risque	6
2.2.6. Résultat courant avant impôts	7
2.2.7. Bénéfice net	7
2.3. Tableau des résultats financiers	7
2.4. Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement	7
2.5. Proposition d'affectation du résultat	7
2.6. Informations sur les délais de paiement	7
<b>3. Examen des comptes consolidés</b>	<b>8</b>
3.1. Bilan consolidé	8
3.2. Résultats économiques et financiers	8
3.2.1. Produits d'exploitation consolidés	8
3.2.2. Charges générales d'exploitation consolidées	8
3.2.3. Amortissements consolidés	8
3.2.4. Résultat brut d'exploitation consolidé	8
3.2.5. Coût du risque consolidé	9
3.2.6. Résultat courant avant impôts et résultat net consolidé	9
3.2.7. Résultat net consolidé (part du Groupe)	9
<b>4. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice</b>	<b>9</b>
<b>5. Progrès réalisés et difficultés rencontrées / Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir de la Société et du groupe</b>	<b>10</b>
<b>6. Filiales et participations</b>	<b>10</b>
6.1. M-Brand3	11
6.2. Bemobee	11
6.3. Madvertise Media Gmbh	11
6.4. Madvertise Mobile Advertising	11
6.5. Appsfire France, Appsfire INC, et Appsfire	11
<b>7. Participations croisées</b>	<b>12</b>
<b>8. Risques et incertitudes</b>	<b>12</b>
8.1. Principaux risques et incertitudes	12
8.2. Gestion des risques	13
<b>9. Recherche et développement</b>	<b>13</b>
<b>10. Conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce</b>	<b>14</b>
<b>11. Prise de participation</b>	<b>14</b>
<b>12. Prise de contrôle</b>	<b>14</b>
<b>13. Cession de participation</b>	<b>14</b>
<b>14. Mandataires sociaux</b>	<b>14</b>
14.1. Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés	14
14.2. Situation des mandats des membres du Conseil d'administration	15
14.3. Quitus	17
<b>15. Situation des mandats des Commissaires aux comptes</b>	<b>17</b>
<b>16. Participations des salariés au capital</b>	<b>17</b>
<b>17. Répartition du capital</b>	<b>17</b>

<b>18. Rachat par la Société de ses propres actions .....</b>	<b>18</b>
<b>19. Informations sur le contrat de liquidité .....</b>	<b>18</b>
<b>20. Nombre de réunions annuelles du Conseil d'administration et taux de participation .....</b>	<b>18</b>
<b>21. Délégations de pouvoirs et de compétences .....</b>	<b>19</b>

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires afin de vous rendre compte des résultats de la société Madvertise (ci-après dénommée la « **Société** ») et des sociétés de son groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de cet exercice, ainsi que l'affectation du résultat de celui-ci.

Nous vous soumettons également à votre approbation certaines résolutions à titre extraordinaire qui vous seront présentées dans un rapport séparé.

Les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Le Commissaire aux comptes de la Société vous fera part dans ses rapports, dont lecture vous sera donnée à la suite du présent rapport, du résultat de ses investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

## **1. Environnement – Analyse de l'évolution des affaires de la Société et du groupe –Faits marquants de l'exercice clos le 31/12/2016.**

### A. Analyse et évolution des affaires

- La Société est positionnée sur deux segments de marché :
  - La publicité mobile premium et à la performance avec les sociétés Mbrand3, Madvertise Media GmbH, Madvertise Mobile Advertising srl et Appsfire permettant ainsi à nos clients de lancer leurs applications mobiles, mais aussi de les monétiser. La société Mperf, spécialisée dans la publicité mobile à la performance a été absorbée par Mbrand3 en début d'exercice (TUP en date du 04/01/2016) ;
  - le marketing mobile au travers de la société Bemobee.; ce pôle intervient très en amont dans les stratégies des grands groupes afin de penser, créer et développer les meilleurs actifs mobiles pour le compte de nos clients. Pour rappel, les sociétés Baobab, Appcity et Sodeck qui intervenaient également dans le domaine du marketing mobile, ont été absorbées par Madvertise en début d'exercice (TUP en date du 04/01/2016).
- Nous vous rappelons que depuis le 20 mars 2012, les actions de la Société (code mnémorique ALMNG) ont été transférées du Marché Libre vers le marché NYSE Alternext.

### B. Recapitalisation de la Société

Au cours de l'exercice écoulé, pour répondre aux besoins de trésorerie du groupe dans un contexte de croissance, le capital social de la Société a été augmenté en numéraire :

- Pour un montant de 90 000 euros, dans le cadre d'un placement privé, aux termes de décisions du Conseil d'administration en date du 11 mai et du 13 mai 2016, suivant délégation consentie par l'Assemblée Générale en date du 26 juin 2015 ;
- Pour un montant de 50 000 euros, dans le cadre d'un placement privé, aux termes de décisions du Conseil d'administration en date du 31 octobre et du 15 novembre 2016, suivant délégation consentie par l'Assemblée Générale du 27 juin 2016 ;

- Pour un montant de 30 000 euros, dans le cadre d'un placement privé, aux termes de décision du Conseil d'administration en date du 15 et 16 novembre 2016, suivant délégation consentie par l'Assemblée Générale du 27 juin 2016.

Le capital social est donc passé de 833 991,20 euros à 1 003 991,20 euros au cours de l'exercice 2016.

Egalement pour assurer ses besoins de trésorerie dans un contexte de croissance, la Société a émis un emprunt obligataire en actions d'un montant de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et vingt centimes d'euros (799.999,20 €) par voie d'émission de sept cent vingt –sept mille deux cent soixante-douze (727 272) Obligations Convertibles en Actions (OCA), portant intérêt au taux annuel de 5% et d'une durée de 3 ans, dans le cadre d'un placement privé, aux termes de la décision du Conseil d'Administration en date du 14 décembre 2016, suivant délégation consentie par l'assemblée générale du 27 juin 2016. Parmi les conditions, la société a la possibilité de rembourser jusqu'à 75% de cet emprunt obligataire. Le financement a été activé le 03 février 2017.

#### C. Evolution du titre sur le marché Alternext

Au 31 décembre 2016, le cours de l'action était de 1,17 euros stable par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (1,18 euros). La capitalisation boursière s'élevait à 11m€. Les volumes échangés ont augmenté au cours de la période, même s'ils restent assez faibles.

#### D. Nomination d'un nouvel administrateur indépendant

Madame Isabelle WEILL a été nommé en qualité d'administrateur indépendant, par l'Assemblée Générale du 27 juin 2016 en remplacement de Monsieur Philippe de Perusse des cars, administrateur démissionnaire,

## 2. Examen des comptes sociaux

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation sont présentés dans les documents mis à votre disposition et dans le rapport de vos Commissaires aux comptes. Ces comptes sociaux ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes sociaux présentent certains points intéressants qui seront décrits plus en détail ci-après.

### 2.1. Bilan

Le total du bilan s'élève à 9 994 274,69 euros pour l'exercice considéré, à euros, contre 12.968.149 euros au titre de l'exercice précédent.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 9.241.939 euros, contre 9.326.756 euros au titre de l'exercice précédent.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à 1 003 991,20 euros.

### 2.2. Résultats économiques et financiers

#### 2.2.1. Produit d'exploitation

Le produit d'exploitation s'élève à 908.021 euros (contre 747.194 euros l'exercice précédent). Ce qui représente une hausse de 21.52%.

### 2.2.2. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation représentent 1.728.771 euros en 2016 (contre 1.451.602 euros en 2015), soit une hausse de 19.09%.

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2015</b>
Impôts et taxes	36.182	11.111
Achat de matières premières et autres	0	0
Dotations aux amortissements	191.166	37.728
Autres achats et versements externes	1.105.990	968.425
Salaires et traitements	287.031	310.255
Charges sociales	106.440	123.616
Autres charges diverses d'exploitation	1.962	467
<b>Total</b>	<b>1.728.771</b>	<b>1.451.602</b>

Les charges de personnel sont en baisse de 9.25% pour des effectifs de 5 collaborateurs en moyenne en 2016 contre 6 collaborateurs en moyenne en 2015.

La Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

### 2.2.3. Amortissements et dépréciations

La dotation aux comptes d'amortissements et aux dépréciations des immobilisations est en augmentation en 2016 par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à une charge de 191.166 euros, contre une charge de 37.728 euros pour l'exercice précédent.

### 2.2.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation est en baisse de 16,50%. Il s'élève à 820.750 euros, contre un montant négatif de (704.408) euros l'exercice précédent.

### 2.2.5. Coût du risque

Le coût du risque est de 7.333 euros au 31 décembre 2016, contre 0 euros en 2015.

	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2015</b>
Dotations aux provisions sur créances douteuses	7.333	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Pertes nettes sur créances irrécupérables	0	0
Pertes non couvertes par provisions	0	0
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles	0	0
Reprises de provisions pour risques et charges	0	0
<b>Total</b>	<b>7.333</b>	<b>0</b>

## 2.2.6. Résultat courant avant impôts

Le résultat courant avant impôts est de (1.522.293) euros au titre de 2016, contre un résultat négatif de (1.153.917) euros au titre de l'exercice précédent.

Cette dégradation s'explique du fait du mali de fusion des sociétés tupées au 04/01/2016 qui concerne SODECK, APPCITY et BAOBAB à hauteur de 666.331 euros constatée sur l'exercice 2016

## 2.2.7. Bénéfice net

Le résultat net social s'élève à (1.631.360) euros, contre (1.516.150) euros pour l'exercice précédent.

## 2.3. Tableau des résultats financiers

Le tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport (Annexe 2.3).

## 2.4. Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

En application des dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses de cette nature.

## 2.5. Proposition d'affectation du résultat

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices. Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit une perte 1.631.360 Euros, en totalité sur le compte « prime d'émission, de fusion, d'apport » qui s'élève avant imputation à 9 297 889 euros Le compte « prime d'émission, de fusion, d'apport » serait ainsi ramené à 7 666 529euros, la totalité des fonds propres s'élevant à 9 241 939 euros.

## 2.6. Informations sur les délais de paiement

Conformément aux articles L. 441-6-1et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance:

	<b>Inférieur à 1 mois</b>	<b>2 à 3 mois</b>	<b>3 à 6 mois</b>	<b>Supérieur à 6 mois</b>	<b>TOTAL</b>
Exercice 2015	425.562 €	295.568 €	88.939 €	52.972 €	863.041 €
Exercice 2016	371.183 €	171.776 €	75.289 €	32.248 €	650.496 €

L'échéancier a été établi en se fondant sur la date de comptabilisation de la dette.

Le Commissaire aux comptes vous présentera, dans son rapport sur les comptes annuels, ses observations sur la sincérité et la concordance de ces informations avec les comptes annuels.

### 3. Examen des comptes consolidés

Le groupe réalise sa sixième consolidation au 31 décembre 2016.

#### 3.1. Bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève, pour l'exercice considéré, à environ 15.663.000 euros, contre environ 15.487.000 euros au titre de l'exercice précédent.

Au passif, les capitaux propres consolidés (part du groupe) s'élèvent à environ 1 545.000 euros, contre environ 2.366.000 euros au titre de l'exercice précédent.

#### 3.2. Résultats économiques et financiers

Les résultats 2016 sont comparés aux comptes 2015.

##### 3.2.1. Produits d'exploitation consolidés

Le produit d'exploitation consolidé s'élève à environ 17.574.000 euros contre environ 15.817.000 euros pour les comptes de l'exercice précédent. Ce qui représente une hausse de 11.11%.

##### 3.2.2. Charges générales d'exploitation consolidées

Les charges générales d'exploitation consolidées sont d'environ 13.260.000 euros en 2016 contre environ 12.167.000 euros en 2015 soit une hausse de 8.98 %.

	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2015</b>
Impôts et taxes	140.000	139.000
Achats consommés	13.100.000	12.022.000
Autres charges d'exploitation	20.000	6.000
<b>Total</b>	<b>13.260.000</b>	<b>12.167.000</b>

Les charges de personnel s'élèvent à environ 3.825.000 euros en 2016 contre 4.502.000 euros en 2015. Elles sont en baisse pour des effectifs moyens de 67 collaborateurs en moyenne en 2016 contre 71 collaborateurs en 2015.

##### 3.2.3. Amortissements consolidés

La dotation aux comptes d'amortissement et aux provisions sur immobilisations est en hausse en 2016 par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à une charge de 677.000 euros en 2016, contre une charge d'environ 280.000 euros en 2015.

##### 3.2.4. Résultat brut d'exploitation consolidé

Le résultat brut d'exploitation consolidé s'élève à (188.000) euros contre un montant de (1.131.000) euros l'exercice précédent.



### **3.2.5. Coût du risque consolidé**

Le coût du risque consolidé connaît une hausse en 2016 et s'élève à 110.000 euros contre 103.000 euros en 2015.

	<b>Exercice 2016</b>	<b>Exercice 2015</b>
Dotations aux provisions pour risques et charges	3.000	2.000
Dotations aux provisions pour créances douteuses	109.000	106.000
Pertes nettes sur créances irrécupérables		
Pertes non couvertes par provisions	0	0
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles (+)	0	0
Reprises de provisions pour risques et charges (+)	2.000	5.000
<b>Total</b>	<b>110.000</b>	<b>103.000</b>

### **3.2.6. Résultat courant avant impôts et résultat net consolidé**

Le résultat courant des entreprises intégrées avant impôts et résultat exceptionnel est de (439.000) euros, contre environ (1.103.000) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net des entreprises intégrées après constatation des résultats des sociétés mises en équivalence et des variations de valeur des écarts d'acquisition ressort à un montant de (2.292.000) euros, contre un résultat négatif de (3 402 000) euros au titre de l'exercice 2015.

### **3.2.7. Résultat net consolidé (part du Groupe)**

Après impôt sur les sociétés, le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à un montant d'environ (2.292.000) euros contre environ (3.402.000) euros pour l'exercice précédent.

## **4. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Le 03 février 2017, Le directeur général faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil d'Administration de la Société le 14 décembre 2016 a constaté la réalisation définitive de l'emprunt obligataire d'un montant de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et vingt centimes d'euros (799.999,20 €) par voie d'émission de sept cent vingt –sept mille deux cent soixante-douze (727 272) Obligations Convertibles en Actions (OCA), décidée par le Conseil d'Administration le 14 décembre 2016 en vertu d'une délégation de compétence par l'Assemblée Générale mixte en date du 27 juin 2016 (19ème résolution). Parmi les conditions, la société a la possibilité de rembourser jusqu'à 75% de cet emprunt obligataire.

Lors de sa réunion du 14 mars 2017, votre Conseil d'Administration à nommer à titre provisoire, aux fonctions d'administrateur indépendant Monsieur Michael AIDAN, en remplacement de Monsieur Gabriel Chicoye, démissionnaire. En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

Votre conseil d'Administration a autorisé pour une durée de une année à compter du 14 mars 2017, la Société à se porter caution indivisible et solidaire des engagements (ligne de crédit court terme) de sa filiale à 100 % la Société M BRAND 3 auprès de l'établissement Bancaire LA BRED à concurrence d'un montant globale maximum de 120 000,00 euros (ligne de crédit de 100 000 euros majorée de 20 %), incluant le principal, les intérêts, frais et commissions et accessoires en euros , pendant une durée de 120 mois.

Votre Conseil d'administration, lors de sa séance du 27 Avril 2017, a décidé de transférer le siège social du 37 rue des Mathurins, 75008 Paris au 56 rue de Billancourt 92100 Boulogne Billancourt à compter du 27 Avril 2017. En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision. Conséquemment, à cette ratification, il vous est demandé également d'approuver la modification statutaire réalisée par ledit Conseil d'administration en vue de procéder aux formalités légales.

La dissolution de la filiale israélienne « APPSFIRE ISRAEL LTD » d'APPSFIRE SAS a été décidée en début d'année et être effective dans le courant de l'année civile.

## **5. Progrès réalisés et difficultés rencontrées / Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir de la Société et du groupe**

Sur l'ensemble de l'année 2016, le chiffre d'affaires a atteint 17,4 M€ en progression de 12% par rapport à 2015.

Sur le second semestre, le chiffre d'affaires s'établit à 9,6 M€, soit une croissance de 18% par rapport à la même période sur 2015.

Mise en place dans au premier semestre, l'activité programmatique a enregistré une très forte croissance à partir du deuxième trimestre (13% de l'ensemble du chiffre d'affaires sur l'année). Cette forte croissance devrait se poursuivre en 2017. Les autres activités (premium, performance et monétisation) se maintiennent sur un marché en très forte concurrence et dans un contexte de réduction budgétaire des annonceurs.

A l'international, l'Allemagne poursuit sa croissance avec plus de 24%. En Italie, l'activité a été plus difficile avec un recul de 14% du chiffre d'affaires. Cependant, les actions de développement de l'activité mises en œuvre sur le second semestre 2016 portent leurs fruits et 2017 devrait renouer avec la croissance sur ce marché également.

L'excédent brut d'exploitation de l'exercice est en nette progression par rapport à l'année précédente.

Le programme d'économies entamé en 2015 sur l'ensemble des business units a comme prévu porté ses fruits en 2016 avec notamment une baisse de 662 K€ des coûts fixes par rapport à l'exercice 2015. L'objectif pour 2017 est de maintenir ce niveau. Le budget prévoit un investissement en matière commerciale afin de soutenir la croissance des chiffres.

En 2016, le groupe a poursuivi ses efforts dans le développement d'outils technologiques propriétaires qui permettent à l'entreprise d'être indépendante sur toute la chaîne de valeur du métier. Ce choix favorise l'amélioration de la récurrence des revenus.

L'année 2017 sera marquée par le lancement de MAT (MADVERTISE AUDIENCE TARGETING), solution également propriétaire, pour créer un environnement d'hébergement et de comptage de toutes les données que collectées via notre SDK. Cet outil permettra d'accompagner nos clients annonceurs et agences dans la pertinence du ciblage de leurs campagnes.

## **6. Filiales et participations**

Au cours de l'exercice, l'organigramme du Groupe a été modifié par/

- la dissolution de la société APPSFIRE INC au 31 octobre 2016;
- La dissolution sans liquidation de la société MPERF par transmission universelle de son patrimoine à la société M BRAND 3

La dissolution sans liquidation des sociétés APPCITY, SODECK et BAOBAB par transmission universelle de leur patrimoine à MADVERTISE Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

### **6.1. M-Brand3**

La société M-brand3 exerce une activité de régie publicitaire Premium sur mobile.

Elle a réalisé durant l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 9.354.504 euros, contre 7.624.668 euros pour l'exercice 2015. Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 83.747 euros, contre une perte de (553.471) euros en 2015.

### **6.2. Bemobee**

La société Bemobee exerce une activité d'agence de marketing mobile.

Elle a réalisé durant l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 1.573.339 euros, contre 1.583.574 euros pour l'exercice 2015. Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 256.595 euros, contre un bénéfice de 9.854 euros en 2015.

### **6.3. Madvertise Media Gmbh**

La société Madvertise Media Gmbh exerce une activité de régie publicitaire sur mobile.

Elle a réalisé durant l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 4.532.835 euros, contre 3.657.408 euros pour l'exercice 2015. Le résultat net de l'exercice est une perte de (499.203) euros, contre une perte de (223.802) euros en 2015.

### **6.4. Madvertise Mobile Advertising**

La société Madvertise Mobile Advertising exerce une activité de régie publicitaire sur mobile.

Elle a réalisé durant l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 1.306.682 euros, contre 1.531.605 euros pour l'exercice 2015. Le résultat net de l'exercice est une perte de (296.941) euros, contre un bénéfice de 23.291 euros en 2015.

### **6.5. Appsfire France, Appsfire INC, et Appsfire**

La société Appsfire exerce une activité de régie publicitaire sur mobile

Elle a réalisé durant l'exercice 2016 un chiffre d'affaires de 870.716 euros. Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 26.535 euros.

La société Appsfire INC, filiale Américaine à 100 % n'a pas réalisé de chiffre d'affaires sur l'année 2016. Le résultat net de l'exercice est une perte de 154.798,54 US dollars. Cette filiale a été dissoute le 31 octobre 2016

La Société APPSFIRE ISRAEL LTD (Filiale Israélienne à 100 %) n'a réalisé aucun chiffre d'affaire compte tenu que cette filiale a cessé définitivement toute activité en 2016. Les formalités de dissolution de cette filiale sont en cours de finalisation.

## 7. Participations croisées

Les sociétés contrôlées par la Société ne détiennent aucune participation dans la Société.

## 8. Risques et incertitudes

La Société attire l'attention sur les facteurs de risque susceptibles d'affecter les activités de la Société.

### 8.1. Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques de notre groupe sont liés au contexte macro-économique, aux ruptures technologiques et au contexte social.

#### a) Risques relatifs aux marchés sur lesquels intervient le Groupe

- Risques liés aux évolutions réglementaires

Le secteur de la communication et plus particulièrement du marketing mobile dans lequel le Groupe opère est soumis à des lois, des réglementations et des pratiques d'autodiscipline. Les gouvernements, les autorités de régulation et les associations de consommateurs envisagent régulièrement d'interdire ou de restreindre la publicité sur certains produits et services ou encore de réguler certaines activités exercées par le groupe.

Le Groupe reste confiant compte tenu que plus de 70% du trafic se fait via les applications qui ne sont pas touchées par les logiciels de Ad-blocking, et que la marché Allemand en particulier a adopté une démarche de blocage des Ad-Block très agressive, diminuant leur impact sur les éditeurs et utilisateurs.

- Risques liés à l'évolution des marchés et à la concurrence

Le secteur de la publicité mobile est très concurrentiel. Les concurrents du groupe sont de toutes tailles et de tous types, allant de grands groupes internationaux aux petites agences/régies opérant sur des marchés locaux ou régionaux.

Dans ce contexte, Madvertise, doit prévenir les évolutions technologiques et proposer des solutions innovantes pour conserver et améliorer ses positions sur son marché. Pour cela le Groupe effectue une veille régulière du marché de la publicité digitale et de ses concurrents et continue à investir significativement en recherche et développement, la présence sur 3 pays clefs en Europe permet également d'étendre son réseau de veille concurrentiel, et ce en particulier en Allemagne, pays où les éditeurs nationaux ont une position technologique avancée.

#### b) Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'hommes clés ainsi qu'au besoin d'attirer et de fidéliser du personnel clé

La réussite du groupe dépend largement du talent et des compétences de ses spécialistes médias, commerciaux et créatifs, ainsi que de la qualité des relations qu'ils entretiennent avec leurs clients. La capacité de la Société à recruter du personnel commercial ou technique de qualité pour assurer sa croissance est primordiale.

#### c) Risques financiers

- Risques de liquidité et besoin de financement complémentaire

Comme toute entreprise, Madvertise peut potentiellement être soumis à un risque de liquidité. Afin de prévenir ce risque le groupe dispose :

- de lignes de crédit court terme pour faire face à une augmentation du BFR. Un contrat d'affacturage groupe a été mis en place avec CM-CIC pour couvrir ce besoin pour l'activité de régie publicitaire en France.
- d'un suivi de la trésorerie
- de convention de trésorerie permettant d'utiliser les excédents de certaines filiales pour couvrir le besoin des autres.

Par ailleurs la société étudie toutes les possibilités d'aides publiques, parmi lesquelles celles de Bpifrance.

- Risques liés aux clients

Compte tenu du nombre croissant de clients et de leurs besoins en matière de publicité, la société considère qu'elle n'a pas de dépendance significative à l'égard de client qui serait susceptible d'affecter son activité. Néanmoins, comme pour tout secteur, les mouvements d'acquisitions et cessions entre les grands acteurs du marché pourraient avoir une incidence sur ses résultats.

## **8.2. Gestion des risques**

En 2016, la part des dépenses publicitaires digitales allouées au mobile s'est encore accrue atteignant 39,6% contre 26% en 2015 (search + display). Les investissements sur le mobile ont également augmenté (+73%) : ils s'élèvent à 1 265m€ en 2016 dont respectivement 346m€ et 821m€ attribués respectivement au social et au search, soit essentiellement Facebook, Instagram et Google (Source : Analyse PwC, déclaratif SEM et IDECAM). La part de marché restante pour le display atteint donc près de 100m€ contre 75m€ en 2015.

Le facteur de risque macro-économique avec l'omni présence des GAFAs est couvert par la croissance du marché et la réallocation de budget pluri média sur le mobile.

Par ailleurs, depuis septembre 2016, l'audience mobile supplante celle des desktops (Source: StatCounter Global Stats - Platform Comparison Market Share) avec une part de 55,63%.

Enfin, le réservoir de croissance reste très significatif avec encore 35% de la population française qui ne dispose pas d'un smartphone (Source : CREDOC « Conditions de vie et aspirations »).

Cette évolution conforte notre positionnement technologique.

Comme en 2015, le gain de nombreux clients à forte notoriété et trafic permet de réduire le risque client, la perte d'un éditeur ne devant pas impacter le résultat de l'entreprise. Néanmoins, nous travaillons sur l'allongement des contrats de régie afin de lisser les risques de renouvellements annuels, ainsi que sur l'accroissement des revenus récurrents afin de sécuriser notre visibilité.

Afin de nous protéger contre le risque technologique, nous avons mis en place une cellule de veille et travaillons à toujours être à la pointe des technologies et anticiper les évolutions.

L'accent mis sur le développement de la part variable de la rémunération des différents salariés contribue à maîtriser le risque social.

Comme en 2015, les différents investissements technologiques, ainsi que le développement prioritaire de notre pôle Régie nous permettent de constater des économies d'échelle à court terme.

## **9. Recherche et développement**

Sur cet exercice, cette activité a été portée par les sociétés Madvertise, Mbrand3 et Appsfire avec la mise en fonction des outils technologiques suivants :

- **PLATEFORME TRACKING – APPSFIRE**

La plateforme tracking d'APPSFIRE est une plateforme de livraison de publicité dites « Natives » à la performance, les équipes techniques ont en particulier développé le corps technologique de la plateforme afin d'être compatible avec l'environnement publicitaire de la société MADVERTISE et de son serveur publicitaire.

Les plateformes ont été adaptées pour les environnements IOS et Android et les solutions de tracking publicitaires ont été rendu compatibles avec les solutions standards du marché.

- **MADVERTISE ADSERVING**

Madvertise Adserving est un serveur de publicité mobile à la performance (AD SERVING) fondé sur un format publicitaire natif (prenant la forme de publi rédactionnel par exemple au sein des applications et des sites de médias) qui est décliné en plusieurs formats (APPSFIRE) ou «rich media» (MADVERTISE ADSERVING).

- **MADVERTISE MEDIATION**

Madvertise Mediation fournit des fonctionnalités pour monétiser des applications mobiles : des ventes premium, de la vidéo et des formats innovants, il facilite l'insertion des annonces mobiles natives et tous les formats d'affichage standard. MADVERTISE SDK est une bibliothèque qui permet de diffuser de la publicité sur les supports iOS et Android.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les dépenses en matière de recherche et développement du Groupe se sont élevées à 1,2 M€.

## **10. Conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce**

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

## **11. Prise de participation**

Nous vous signalons que notre Société n'a pris aucune participation significative en France ou à l'étranger au cours de l'exercice écoulé.

## **12. Prise de contrôle**

Au cours de l'exercice écoulé, aucune acquisition n'a eu lieu.

## **13. Cession de participation**

Au cours de l'exercice écoulé, aucune participation n'a été cédée.

## **14. Mandataires sociaux**

### **14.1. Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société française par chacun des mandataires sociaux figure en Annexe 14.1 au présent rapport.

#### **14.2. Situation des mandats des membres du Conseil d'administration**

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration de votre société est composé de six administrateurs, dont un est indépendant.

Le conseil d'administration n' a pas distribué de jetons de présence au cours de l'exercice écoulé.

La durée des fonctions des administrateurs est de 2 ans, les mandats de la totalité des administrateurs arrivant à expiration, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de deux années, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

Nom	Mandat	Fonction opérationnelle exercée dans la Société	Date de 1 <sup>er</sup> nomination et de fin de mandat
Paul AMSELLEM	Président Directeur Général	Néant	1 <sup>er</sup> nomination : 03 février 2011 Echéance du mandat : 23 juin 2017
Gonzague Le Roy de la Tournelle	Administrateur	VP manager advertising	1 <sup>er</sup> nomination : 16 novembre 2011 Echéance du Mandat : 23 juin 2017
Henri de BODINAT	Administrateur	Néant	1 <sup>er</sup> nomination : 28 juin 2013 Echéance du Mandat : 23 juin 2017
Gilles ENGUEHARD	Administrateur	Néant	1 <sup>er</sup> nomination : 26 juin 2015 Echéance du Mandat : 23 juin 2017
Gabriel CHICOYE	Administrateur*	Directeur Administratif et financier**	1 <sup>er</sup> nomination : 26 juin 2015 Echéance du Mandat : 23 juin 2017
Isabelle WEILL	Administrateur Indépendant	Néant	1 <sup>er</sup> nomination : 27 juin 2016 Echéance du Mandat : 23 juin 2017

\*Monsieur Gabriel Chicoye a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société le 14 mars 2017.

\*\* Monsieur Gabriel Chicoye n'exerce plus les fonctions de Directeur Administratif et financier de la Société depuis le 30 septembre 2016

- Mandat de Monsieur Paul AMSELLEM

Il vous est proposé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Paul AMSELLEM pour une nouvelle période de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

Dans l'hypothèse où les actionnaires voteraient en faveur de cette résolution, Monsieur Paul AMSELLEM a déclaré par avance qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

- Mandat de Monsieur Gonzague Le Roy de la Tournelle

Il vous est proposé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Gonzague Le Roy de la Tournelle pour une nouvelle période de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

Dans l'hypothèse où les actionnaires voteraient en faveur de cette résolution, Monsieur Gonzague Le Roy de la Tournelle a déclaré par avance qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

- Mandat de Monsieur Henri de Bodinat

Il vous est proposé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Henri de Bodinat pour une nouvelle période de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

Dans l'hypothèse où les actionnaires voteraient en faveur de cette résolution, Monsieur Henri de Bodinat a déclaré par avance qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

- Mandat de Monsieur Gilles Enguehard

Il vous est proposé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Gilles Enguehard pour une nouvelle période de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

Dans l'hypothèse où les actionnaires voteraient en faveur de cette résolution, Monsieur Gilles Enguehard a déclaré par avance qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions

- Mandat de Madame Isabelle WEILL

Madame Isabelle WEILL a été nommé en qualité d'administrateur par l'Assemblée Générale du 27 juin 2016 en remplacement de Monsieur Philippe de Perusse des cars, administrateur démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit à l'issue de l'Assemblée générale appelée à approuver les comptes de l'exercice 2016. Il vous est proposé de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Isabelle WEILL pour une nouvelle période de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à tenir en 2019.

Dans l'hypothèse où les actionnaires voteraient en faveur de cette résolution, Madame Isabelle WEILL a déclaré par avance qu'elle n'était frappée d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

- Mandat de Monsieur Michael AIDAN

Monsieur Michael AIDAN, a été coopté à titre provisoire par le conseil d'administration de la Société le 14 mars 2017, en remplacement de Monsieur Gabriel Chicoye, démissionnaire. Le mandat initial pour la durée duquel Monsieur Michael AIDAN a été coopté en qualité d'administrateur venant à expiration à l'issue de la présente assemblée générale, le Conseil d'Administration vous propose de ratifier cette cooptation et de renouveler Monsieur Michael AIDAN, en qualité d'administrateur pour une durée de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, à tenir en 2019.



Monsieur Michael AIDAN, diplômé de l'ESCP Europe, cet expert en marketing a réalisé 28 années de carrière dans de grands groupes dont Procter & Gamble, Yves Saint Laurent Parfums, PepsiCo ou encore Danone, où il a exercé ses talents comme Chief Digital Officer. Il a notamment déployé les campagnes publicitaires d'Evian Monde sur le web, avant de mener à bien la transformation digitale de l'ensemble du groupe. Depuis août 2016, Michael Aidan a réconcilié ses deux passions pour le digital et la photographie en rejoignant DxO, start-up française développant des optiques et des technologies de traitement d'image (logiciels et services). En tant que Chief Marketing & Business Development Officer, Michael Aidan a notamment pour mission de construire et de développer commercialement la marque et ses innovations en France et à l'international.

Dans l'hypothèse où les actionnaires voteraient en faveur de cette résolution, Monsieur Michael AIDAN a déclaré par avance qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions.

#### **14.3. Quitus**

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus aux membres du Conseil d'administration qui ont été en fonction au cours de l'exercice écoulé pour l'exercice de leurs mandats pendant ledit exercice.

#### **15. Situation des mandats des Commissaires aux comptes**

L'Assemblée Générale en date du 20 juin 2014 qui a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 a confirmé les mandats :

- du Cabinet Ancette & Associés, Commissaire aux comptes titulaire, et
- de Monsieur Jérôme Ploquin, Commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui se tiendra en 2020.

#### **16. Participations des salariés au capital**

A la clôture de l'exercice, les salariés du Groupe détenaient directement et indirectement 20,4 % du capital de la Société.

Aucun titre de la Société ne fait l'objet d'une détention collective (PEE ou FCPE) ou sont frappés d'une inaccessibilité.

La Société a mis en place un plan de stock-options à destination d'un salarié de BEMOBEE

#### **17. Répartition du capital**

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société est composé de 10.039.912 actions de 0,10 euro de valeur nominale. A chaque action correspond un droit de vote.

Nous vous indiquons ci-dessous l'identité des actionnaires détenant au 31 décembre 2016 plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33 1/3%, 50%, 66 2/3%, 90% et 95% du capital ou des droits de vote.

Au 31 décembre 2016, la répartition du capital social (détention directe ou indirecte) est la suivante :

	Actions	Droits de vote
Time Investor	> 10 %	> 10 %
Financial Arbevel	> 10 %	> 10 %
Paul Amsellem	> 5 %	> 5 %
MCA Finance	> 5 %	> 5 %
Française AM	> 5 %	> 5 %

La répartition a évolué au cours de l'exercice avec la prise de participation de MCA Finance, et aucun franchissement de seuil n'a été déclaré à la Société en 2016.

5 types de bons de souscriptions sont toujours en cours de validité :

- 630 810 bons de souscription d'actions (BSA) pour un prix de souscription de 1,98 €
- 193 467 bons de souscription d'actions (BSA) pour un prix de souscription de 2,91 €
- 581 864 bons de souscription d'actions (BSA) pour un prix de souscription de 1,25 €
- 152 300 Options de Souscription d'Actions pour un prix de souscription de 1,84 €.
- 30 000 Options de Souscription d'Actions pour un prix de souscription de 0,82 €

Les dirigeants n'ont pas déclaré d'opérations particulières au cours de la période.

#### **18. Rachat par la Société de ses propres actions**

Au 31 décembre 2016, la Société ne détenait que les 8 249 actions consacrées à l'animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité confié à la société Louis capital Market, représentant 0,1 % du capital social.

#### **19. Informations sur le contrat de liquidité**

Conformément aux stipulations de l'article L 225-211, le Conseil d'administration doit indiquer le nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice par application des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce, ainsi que les cours moyens des achats et des ventes.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 16 novembre 2011 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à l'acquisition d'actions de la Société.

Du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016 :

- 26 747 actions ont été achetées – cours moyen des achats pour la période : 0,76 €
- 29 891 actions ont été vendues – cours moyen des ventes pour la période : 1,26 €

Au 31 décembre 2016, la Société détenait à travers ce contrat de liquidité 8 249 actions propres, évaluées à 9.651,33 € (valeur nominale de l'action de 0,10 euro) à la fin de l'exercice. Le montant des frais de négociation s'est élevé à 0 euros.

#### **20. Nombre de réunions annuelles du Conseil d'administration et taux de participation**

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil d'administration s'est réuni 12 fois. Le taux de présence des administrateurs a été quasiment de 100%.

Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général sont assumées par Monsieur Paul AMSELLEM. Aucune limitation formelle n'est apportée à ses pouvoirs.

## **21. Délégations de pouvoirs et de compétences**

Un tableau des délégations de pouvoirs et de compétence conférés par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce, accordés et/ou utilisés au cours de l'exercice écoulé figure en Annexe 21 au présent rapport.

Nous vous présentons dans un rapport séparé les résolutions à adopter à titre extraordinaire que nous soumettons à votre approbation.

\* \* \*

Les projets de résolutions qui vous sont remis reprennent les principaux points de ce rapport. Nous vous demandons de bien vouloir approuver l'ensemble des résolutions présentées.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez avoir.

Le Conseil d'administration

**Annexe 2.3**

**Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices**

	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	616 971	646 517	800 093	833 991	1 003 991
Nbre des actions ordinaires existantes	6 169 714	6 465 165	8 000 930	8 339 912	10 039 912
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations			2 232 305	2 232 305	1 588 441
- Par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 347 509	509 224	772 162	744 660	891 474
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 440 184	- 517 482	- 276 592	- 943 921	- 1 344 724
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 594 396	- 1 029 186	- 17 280	- 1 516 150	- 1 631 360
Dividende distribué à chaque action					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	- 0,07	- 0,08	- 0,03	- 0,11	- 0,13
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 0,10	- 0,16	-0,00	- 0,18	- 0,16
Dividende distribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	2	5	6	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	414 291	280 502	310 227	310 255	287 031
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	171 805	116 153	118 546	130 967	111 219

**Annexe 14.1**

**Administrateurs**

**Paul Amsellem :**

<b>Société / Forme sociale</b>	<b>Activité / Mandat social</b>
MADVERTISE (société anonyme)	Administrateur - Président-Directeur Général
Nemapp (société à responsabilité limitée)	Gérant
Reworld Media	Administrateur
AMCO Invest (société par actions simplifiée)	Président

**Gilles Enguehard:**

<b>Société / Forme sociale</b>	<b>Activité / Mandat social</b>
Atenis ( SARL)	Gérant
Network Finances (SAS)	Président
Rosheart Finances (SARL)	Gérant
Madvertise (société anonyme)	Administrateur

**Gonzague Le Roy de la Tournelle :**

<b>Société / Forme sociale</b>	<b>Activité / Mandat social</b>
MADVERTISE (société anonyme)	Administrateur
Godelato	Gérant
Altitude Immo	Gérant
Vodaka	Président

**Henri de Bodinat**

<b>Société / Forme sociale</b>	<b>Activité / Mandat social</b>
Madvertise	Administrateur
Musisoft Distribution	Président
Resonances	Administrateur
Catering International et Services	Administrateur
SCI Lescop	Gérant
Musisoft	Président du CA
DVDPerplay	DG Délégué
Time Equity Partners	Président
Howto Media Group	Administrateur
Sonodisc	Président
Société d'éditions musicales et artistiques Esperance	Administrateur

**Isabelle WEILL**

<b>Société / Forme sociale</b>	<b>Activité / Mandat social</b>
MADVERTISE (société anonyme)	Administrateur

**Gabriel Chicoye Démissionnaire**

<b>Société / Forme sociale</b>	<b>Activité / Mandat social</b>
Augmence (SAS)	Président
MADVERTISE (société anonyme)	Administrateur

## Annexe 21

### Délégation de pouvoirs et/ou de compétences

N° résolut*	Délégations de compétences données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 27 juin 2016	Montant nominal maximum autorisé	Plafond global	Durée de la délégation	Utilisation pendant l'exercice 2016	Solde restant dispo au 31.12.16	Utilisation pendant l'exercice 2017	Solde restant dispo au 27/04/17
7	Délégation dans le cadre d'un rachat d'actions	10 % du capital social	N/A	18 mois (j.27.12.17)	Oui	Contrat de liquidité 9.651,33 € et 8.249 titres au 31/12/2016	Oui	N/A
13	Délégation d'annulation des actions rachetées dans programme rachat d'actions	10 % du capital social	N/A	18 mois (j.27.12.17)	Non	100.399,12 euros	Non	100.399,12 euros
14	Délégation pour augmentation du capital social en numéraire par émission d'actions avec <b>maintien du DPS</b>	1 000.000 euros	2.000.000 euros (22 <sup>e</sup> reso)	26 mois (j.27.08.18)	Non	1.000.000 euros	Non	1.000.000 euros
15	Délégation pour augmentation du capital social en numéraire par émission d'actions avec <b>suppression du DPS (par voie d'offre au public)</b>	1 000.000 euros	2.000.000 euros (22 <sup>e</sup> reso)	26 mois (j.27.08.18)	Non	1.000.000 euros	Non	1.000.000 euros
16	Délégation pour augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport	800.000 euros	N/A	26 mois (j.27.08.18)	Non	800.000 euros	Non	800.000 euros
17+18	Délégation pour augmentation du capital social réservée au profit de catégories de personnes avec <b>suppression du DPS</b>	1 000.000 euros	2.000.000 euros (22 <sup>e</sup> reso)	18 mois (j.27.12.17)	Non	1.000.000 euros	Non	1.000.000 euros
19	Délégation pour augmentation du capital social par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (placement privé)	20 % du capital social par an	2.000.000 euros (22 <sup>e</sup> reso)	26 mois (j.27.08.18)	AK du 31 octobre 2016 : 50.000 euros ; AK du 15 novembre 2016 : 30.000 euros ; OCA du 14/12/2016 AK différée: 72.757,20 euros	32.041 euros	Non	32.041 euros
20+21	Délégation pour procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés avec <b>suppression du DPS</b>	5.000 euros	N/A	26 mois (j.27.08.18)	résolutions rejetées par l'AG	NA	NA	NA
22	Limitation globale du montant des augmentations de capital pouvant résulter des délégations de compétence visées aux 14e, 15e, 17e, et 19e résolutions	2.000.000 euros / 20.000.000 actions	2.000.000 euros / 20.000.000 actions	N/A	152 757, 20 euros	1.847.242,80 euros	Non	1.847.242,80 euros
23	Délégation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital en vertu des aux 14e, 15e, 17e, et 19e résolutions	15% de l'émission initiale	N/A	26 mois (j.27.08.18)	Non	N/A	Non	N/A